

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2018/183

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 8 janvier 2018

OBJET :

**APPROBATION DU
PROJET DE
MODIFICATION DES
STATUTS**

SIABY et ses affluents

L'an deux mille dix-huit, le douze janvier, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Monsieur Nuno CARNERO DIAS, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Madame Aude POIREE, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE

PROCURATIONS : Madame Pascale BACQUEVILLE pouvoir à Monsieur Georges SCHMITT, Madame Florence GABRY pouvoir à Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Olivier POIGNON pouvoir à Madame Evelyne POIGNON, Madame Betty HANAUER-BEASLAY pouvoir à Monsieur Jacques LABARRE, Madame Martine GHENASSIA pouvoir à Monsieur André LEFEVRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Corinne TANGE

oooooooooooo

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

Monsieur Georges SCHMITT, Adjoint aux pôles Gestion des travaux et Bâtiments, membre titulaire au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux et ses affluents (SIABY et ses affluents) informe l'assemblée délibérante que, par courrier du SIABY en date du 20 décembre 2017, il nous est demandé d'approuver le projet de modification des statuts intégrant la prise des compétences GEMAPI et gestion et maîtrise des eaux de ruissellement telles que définies à l'article L 211-7 alinéas 1, 2, 4, 5 et 8 du Code de l'Environnement.

Le conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;

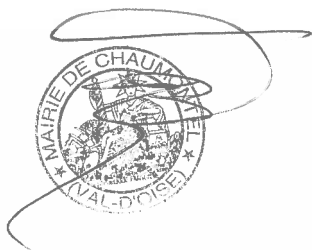
Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 16 janvier 2018

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

- Pour :** 21 voix - Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Corinne TANGE, Madame Pascale BACQUEVILLE, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Florence GABRY, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Madame Aude POIRÉE, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE
- Contre :** 2 voix - Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Madame Martine GHENASSIA

A la majorité :



ADOpte le projet des modifications des statuts du SIABY et ses affluent, ci-annexé, intégrant la prise de compétence GEMAPI (alinéas 1, 2, 5 et 8) de l'article L 211-7 ainsi que la compétence maîtrise et gestion des eaux de ruissellement prévue à l'alinéa 4 de l'article L 211-7 du Code de l'Environnement.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,

